

temps, ou que se voyant harré, il ne se rende à la fin incurable. Je ne desire pas, Madame, que vous me fassiez ce tort de croire que je parle comme si estant point interresse en ceste perté. Ce que mon pais doit à l'illustre maison dont vous estes sortie. Ce que toute la France, &c.

Molliere & Esartins

L'IMPRIMEVR

A V LECTEV R.

Cette lettre ayant esté trouuée imparfaite parmy les papiers de son Monsieur de Molliere, si le Roy voulut donner comme elle est, pour remplir quelques pages de cette feuille.

LET.



LETTRES DE MONSIEVR DE PLASSAC.

A ERASSTE.

Il luy conseilla de se retirer de la Cour, & de fuir les lieux deshonneurables.

LETTRE PREMIERE.

Vostre que l'iniustice est maistrice du monde, & qu'il semble que les honnestes gens n'ont esté faictz que pour desplaire à la fortune, se reprie, Erasste,

Z